de l'autre côté que de ce côté ci de l'Atlantique, maintes et maintes fois depuis le commencement de ce siècle, et a occupé l'esprit du peuple depuis ce temps. La raison pour laquelle elle n'a pas été mise en pratique est que l'occasion ne s'en est jamais présentée comme elle so présente aujourd'hui. Sur treize élections qui ont eu lieu pour les deux branches de la législature, dans le H.-Canada, depuis que le projet d'union a été proposé, il n'y en a qu'une seule dont le résultat n'ait pas été favorable à ce projet ; et six élections de membres du conseil, dont le mandat était expiré,—et la mienne entre autres—ont eu lieu par acclamation principalement, je crois, parce qu'ils se sont déclarés en faveur du projet. Mais je ne puis m'empêcher de dire qu'il est un peu inconséquent de la part de ces messieurs, que tout en se plaignant de l'ignorance du Haut-Canada sur les détails de la mesure, ils aient refusé, l'autre jour, de permettre qu'il soit imprimé 500 exemplaires extra des résolutions pour l'usage des membres, afin qu'ils pussent les distribuer parmi leurs commettants; ils proclament leur ignorance, et cependant ils refusent les moyens de renseigner le peuple.-Mais ces hons. messieurs cherchent à nous effrayer des dépenses du chemin de fer intercolonial, et l'hon, membre pour Niagara, se plaçant au point de vue des provinces de l'Est, déclarait qu'elles se rappelleraient les fraudes du Grand Tronc et refuseraient une union avec ceux qui les avaient commises. messieurs avaient l'habitude de se servir du Graud Tronc comme d'un excellent cheval de bataille pour arriver en parlement, et ils ont été si satisfaits de leurs montures, que même après être arrivés ici, ils trouvaient très difficiles d'en descendre. Mon hon, ami de la division de King vient de nous dire que nous, Haut-Canadiens, serons obligés, par la mesure proposée par les ministres, de payer les dix-dousièmes du coût du chemin de fer. Eh bien ! je croyais avoir lu les résolutions avec beaucoup d'attention, et je ne me rappellais pas y avoir rencontré un seul mot à propos de la proportion des dépenses, ni même à propos des dépenses du tout. Mais pensant que j'avais pu me tromper, j'ai pris le trouble de les relire, et j'ai trouvé qu'il n'y avait pas un seul mot à propos de chemin de fer, excepté les suivants, qui se trouvent dans la 68e résolution, laquelle est comme euit :-

"Le gouvernement général devra faire compièter, sans délai, le chemin de fer intercolonial, de la Rivière-du-Loup à Truro, dans la Nouvelle-Ecosse, en le faisant passer par le Nouveau-Brunswick."

Y a-t-il quelque chose là-dedans qui dise que le Haut-Canada devra payer les dixdouzièmes des dépenses ?

L'HON. M. RÉESOR.—Je n'ai pas dit que par les résolutions le Haut-Canada paierait les dix-douzièmes des dépenses, mais qu'en calculant ces dépenses, et en prenant en considération la population et les revenus, cela aurait lieu.

L'Hon. M. MoCREA.—Eh bien! j'accepte l'explication de l'hon. membre. Désiret-il faire un arrangement avec les provinces maritimes par lequel nous ne paierions pas notre juste proportion des dépenses suivant notre population et nos moyens? Le fait est que tout ce tapage à propos des dépenses, et cet alignement de longues files de chiffres, ne sont faits que pour embrouiller et effrayer les amis du projet. "Trois millions de piastres par année," s'écrie l'hon. membre pour Niagara, sans démontrer bien clairement comment, "seront ajoutées à nos dépenses pour toujours!"

L'Hon. M. OURRIE.—Plus que cela.

L'Hon. M. McCREA,—Plus que cela? Eh bien ! qu'est-ce que cela fait ? Le chiffre d'une dette ne veut rien dire pour celui qui a les moyens et la volonté de payer. Il ne peut être désagréable que pour celui qui est en banqueroute, pour celui qui ne peut payer, et pour l'avare qui ne veut pas se désaisir de son or. Quelqu'un disait que c'était un très grand obstacle à la moralité et à la prospérité de Londres qu'il y eût 50,000 voleurs dans ses murs. Mais l'on répondit avec raison que l'on devait plutôt se féliciter que la métropole pût en supporter autant au lieu de regretter que nous ayons tant à payer, nous devons plutôt nous réjouir d'être en état de le payer. Au lieu de nous plaindre que nous aurons à payer les dix-douzièmes de la construction du chemin de fer, d'après les calculs de mon hon. ami, représentant la division de King, nous devrions plutôt être fiers et satisfaits d'avoir une plus nombreus : population et de plus vastes ressources que nos voisins de l'Est. Je suis aussi opposé aux épenses inutiles et extravagantes qu'au. cun membre de cette hon. chambre, mais si le chemin de fer intercolonial est devenu une nécessité, nous ne devons pas avoir peur de l'entreprendre. Je suis prêt à admettre qu'il y a eu beaucoup de gaspillage et de dépenses inutiles dans la construction du